

Une guerre de notre temps

L'invocation, pour le nouveau conflit des Balkans, de « vieux démons » malencontreusement réveillés est commodément rassurante. Mais elle cache une réalité plus dérangeante : la guerre en ex-Yougoslavie est bien de notre temps.

La guerre en ex-Yougoslavie est au point d'interférence entre la crise des régimes bureaucratiques et un Occident conquérant qui redécoupe les cartes, redistribue les inégalités. Certes, le cas yougoslave a ses propres racines historiques, élaborations idéologiques et symboliques. Mais il est trop simple et trop courant de broder sur le thème de l'irrationalité. Insistons donc sur cette appartenance au même monde, à la même espèce humaine, aux mêmes conflits : c'est la première condition pour que cette histoire demeure intelligible.

Si les spectres, plusieurs fois centaines pour certains, sont bien de la partie, ceux de la bataille de Kosovo entre Turcs et Serbes (1389), ceux des Bogomiles, des Oustachis, des Tchetsniks, c'est qu'on n'a jamais vraiment son passé derrière soi. Le présent n'est pas homogène. L'actualité articule et combine des événements et des durées à contretemps. Une guerre de notre temps est aussi faite de ces temps désaccordés. Le livre de Catherine Samary, *La Déchirure yougoslave*^{1/}, prend la peine de les écouter.

^{1/} Catherine Samary, *La Déchirure yougoslave, questions pour l'Europe*, L'Harmattan, Paris 1994.

Comprendre

Alors que les armes tranchent grossièrement les nœuds qui se reforment sans cesse, ce livre nous invite à les dénouer avec patience et finesse. Il s'agit bien d'abord de comprendre et, pour cela, de mettre un instant en suspens les interpellations de la guerre, qui exige, par nature, des décisions simplificatrices. Aux certitudes pressées et aux fausses évidences résignées, Samary oppose mémoire, information, observation.

Ainsi, « il n'est pas plus naturel de construire un État ethnique serbe ou croate que yougoslave ou bosniaque. Les périodes de plus grande cohésion de la Yougoslavie ou de la Bosnie-Herzégovine tiennent à des gains réels de niveau de vie et de droits pour les populations concernées. C'est au contraire la remise en cause de ces gains dans la décennie quatre-vingt, et non pas des haines interethniques, qui prépare la fragmentation ».

Ainsi, aussi l'Europe maastrichtienne agit sur le démembrement yougoslave. L'absence de démocratie politique mine toutes les solidarités et le développement des relations marchandes accélère la désagrégation, « la bureaucratie parasitant le marché comme elle avait parasité le plan ». Dans le sauve-qui-peut général, nationalismes protectionnistes des uns et nationalismes débarrassistes des autres se nourrissent mutuellement.

Devant l'emballement de ces logiques, ce qu'il est sirupeusement convenu d'appeler « communauté internationale » porte sa part de responsabilité. Après une reconnaissance précipitée des indépendances et des frontières, dans l'enthousiasme de la reconquête annoncée des terres orientales, les gendarmes occidentaux n'ont cessé de mettre de l'huile sur le feu. Le plan Vance-Owen de janvier 1993 se prêtait à une double lecture. Il entérinait pratiquement

le découpage ethnique de la Bosnie tout en réaffirmant l'intégrité de l'État bosniaque avec égalité entre communautés. Le plan Owen-Stoltenberg d'août 1993 officialisait, quant à lui, le démembrement sur base ethnique avec pour conséquence la généralisation des fronts de lutte. « D'une part la logique du partage ethnique pousse chaque partie à la guerre permanente pour tenter de rendre viables des États qui ne le sont pas [...]; d'autre part, le nettoyage ethnique se poursuivra partout d'autant plus qu'il est accepté comme base de formation des États. » Ce plan a, en effet, résolu dans un sens précis les incertitudes de la commission Badinter (« La Commission considère que, dans l'état actuel de son développement, le droit international ne précise pas toutes les conséquences du droit d'autodétermination. Il est toutefois bien établi que, quelles que soient les circonstances, le droit à l'autodétermination ne peut entraîner une modification des frontières existant au moment des indépendances »).

Autodétermination

En acceptant le principe d'un découpage de la Bosnie, la « communauté internationale » ne peut plus échapper à la revendication de toute minorité nationale demandant à être reconnue comme peuple constitué en État. « Si l'on cherche, écrit Samary, à limiter le droit d'autodétermination aux seuls cas où il s'applique facilement (quand la nation concernée est homogène et concentrée sur un territoire jusqu'alors dominé par un impérialisme), ou lorsqu'il a manifestement une portée progressive, on lui fait perdre son caractère de droit démocratique et l'on est conduit à inventer des critères juridiques pour ne pas reconnaître ce droit-là où il ne paraît pas adéquat. Ou bien, on invente de pseudo-définitions scientifiques de ce qu'est une nation ayant droit à

l'autodétermination, par rapport à une minorité nationale ou une ethnie qui par définition ne poseraient pas la question d'un État, n'auraient pas le droit de la poser.»

La Déchirure yougoslave soulève ainsi des questions de fond quant aux principes qui peuvent guider les grandes mutations à l'ordre du jour. Le droit à l'autodétermination (c'est-à-dire le droit inconditionnel à la séparation) pour des nationalités opprimées ne dit pas si ce droit s'applique aux nations (ou républiques) constitutives d'un État fédéral comme l'était la Yougoslavie, ou aux «peuples» compris dans un sens ethnique, auquel cas la mécanique de la purification territoriale, sinon ethnique, est en marche. C'est le «droit du peuple serbe de rester dans un même État», et non le refus de l'autodétermination croate, qui sert d'argument au conflit et c'est au nom d'un tel droit que le même droit est refusé aux Bosniaques ou aux Albanais.

Le mélange historique de populations qui devient la règle conduit tout droit à la guerre de tous contre tous dès lors que l'on prétend maintenir l'équation : un peuple, un territoire, un État. Seul un principe de citoyenneté politique permet d'échapper à cette implacable logique de purification territoriale. Il implique une dynamique de privatisation des références et appartenances d'origine (nationales, ethniques), de même qu'ont été privatisées, par la laïcisation de l'État, les croyances et appartenances religieuses. Ce qui n'est nullement incompatible avec la défense et la reconnaissance de droits collectifs (culturels,

linguistiques, scolaires) non nécessairement territoriaux.

Le phénomène combiné de fermeture et d'exclusion communautaires est suffisamment terrible par lui-même. La dramatisation analogique du type Milosevic égal Hitler tend à brouiller la nouveauté et la singularité d'une situation et ses enjeux spécifiques. Catherine Samary pose, au contraire, la question vitale de l'invention de rapports et dispositifs démocratiques à la mesure de la complexité conflictuelle de l'époque. Une démocratie participative, la plus proche possible des intéressés? Certes. Mais qui sont les intéressés? Les citoyen(ne)s sont partie prenante d'une pluralité de conflits (politiques, sociaux, écologiques, sexuels) qui s'inscrivent «dans des espaces-temps variables». L'État-nation n'est pas aujourd'hui la seule ni la meilleure façon d'être un peuple et il faut s'efforcer d'imaginer «diverses façons d'être peuple», développer une citoyenneté fondée sur des droits «qui dissuadent de la séparation», distinguer des droits collectifs d'une identité mythique.

Citoyenneté

Ces questions sont cruciales pour l'avenir. Permettent-elles pour autant de faire face aux simplifications inévitables d'un présent qui somme de «choisir son camp»? La formule suggère souvent qu'il n'y a que deux camps. Fallait-il en choisir un dans l'escalade initiale entre Serbes et Croates, en fonction du critère bien aléatoire du «qui a commencé»? Nous avons jugé que non et qu'il y avait un troisième camp

possible : celui du refus de l'affrontement des nationalismes et des logiques purificatrices, au nom de solidarités de classe et de principes de citoyenneté universelle. En revanche, dans la mesure où la Bosnie incarne ce qu'il peut subsister, même affaibli, même fragile, à peine encore vivant peut-être d'un État et d'une citoyenneté pluralistes, il n'était pas possible d'être neutre et de renvoyer les «belligérants» dos-à-dos. Outre les diverses formes d'aide, de jumelage, d'envoi de matériel, d'accueil de réfugiés, cette solidarité devait se traduire par la levée de l'embargo sur les armes pour la Bosnie, le renforcement de ses moyens propres de défense.

Souvent, l'opinion, à juste titre scandalisée, assimile les formes de soutien qui paraissent radicales : des armes pour la Bosnie ou l'intervention occidentale. Ce n'est pourtant pas la même chose. Dans la mesure où il ne s'agit pas de s'interposer pour l'application d'un accord conclu, mais d'en dicter les conditions et de tracer des frontières, l'engrenage de l'intervention aboutit à une négation de la réalité bosniaque et à une ethnicisation forcée des «belligérants» qui récusent cette classification ethnique : ceux qui ne se veulent ni Serbes ni Croates mais simplement Bosniaques sont ainsi transformés en Musulmans. Les Occidentaux ont (Irak, Kurdistan, Somalie, Rwanda) montré qu'ils interviennent (ou pas) non en fonction de principes universels, mais pour la défense de leurs intérêts particuliers.

Rouge n° 1591, 26 mai 1994